



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

### DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE LOCAL du 19/11/2015 (2ème convocation)

*Les élus FO pour ce CTL : Frédéric FAUCHARD (La Chataîgneraie),  
Sébastien LIEVRE (La Roche/Yon), Williams PILLET (Challans),  
Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais), Philippe VALOT (EDR)  
Franck VERNA (La Roche/Yon) – Expert : Florence ROUZZI (Challans)*

Mr Le Président du Comité Technique, Mrs Les Directeurs,

Le 5 novembre dernier, les 4 organisations syndicales du Département ont décidé de boycotter la première convocation de cette instance du fait de l'actualité sociale déplorable de la DGFIP.

Trois organisations syndicales : FO DGFIP, Solidaires et la CGT vous ont fait lecture d'une déclaration commune vous expliquant les raisons de ce boycott.

Nous tenons à vous les rappeler aujourd'hui, 19 novembre 2015, lendemain d'une journée de grève qui aurait certainement été très suivie à la DGFIP si les terribles événements de ce week-end n'en avaient pas décidé autrement.

L'horreur de l'attaque terroriste ne doit pas nous faire oublier que l'affaiblissement de l'État à travers les suppressions d'emplois est tout sauf la solution aux difficultés que nous devons collectivement affronter dans les semaines et les mois à venir.

Ces événements ont démontré plus que jamais la nécessité d'un service public de qualité doté d'un haut niveau de réactivité. La DGFIP, comme les autres directions nationales, aura un rôle de premier plan à jouer, notamment pour assurer les recettes et les dépenses de l'État sans lesquelles notre pays ne peut avoir de réelles marges de manœuvre.

En outre, notre administration et sa présence sur l'ensemble du territoire constitue un puissant facteur de cohésion sociale qu'il est important de préserver.

Les personnels quant à eux, bien que bouleversés par les récents événements, sont toujours en colère et expriment leur ras le bol de travailler dans de telles conditions dans les services. Vous n'êtes pas sans savoir non plus que l'Association des Comptables Publiques, l'ACP, appelait aussi ses membres à se joindre aux initiatives proposées par les organisations syndicales lors de cette journée d'action du 18 novembre. Comme cette association le mentionne dans sa motion : « 2130 emplois, c'est l'équivalent de 3 départements fermés chaque année, soit une trésorerie de 6 agents fermée chaque jour ».

Cette colère générale de tous les personnels s'amplifiera si la Direction Générale continue de faire la sourde oreille à nos légitimes revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires, le comblement des vacances d'emplois, des moyens financiers adéquats et l'arrêt des restructurations.
- des mesures d'urgence : respect des statuts particuliers et retrait du projet de déréglementation des règles de gestion, revalorisation des régimes indemnitaires et abandon du RIFSEEP, amélioration des conditions de travail.
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP.
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

Depuis quelques jours sont également tombés les chiffres concernant les suppressions d'emplois pour la Vendée pour 2016 : 16 suppressions d'emplois réparties de la manière suivante : 13 cadres C dont 1 technique et 3 cadres B dont 1 géomètre. Concernant l'encadrement, l'opération est quasi-neutre avec la transformation de 2 emplois : suppression d'un AFiP et d'un ldiv CN et création d'un d'AFiPA et d'un IP.

Ce sont toujours massivement les cadres B et C qui contribuent à cet « exercice emploi annuel », alors même que les services manquent d'effectif pour le bon exercice de toutes nos missions. Cette situation est inacceptable !

À l'ordre du jour de ce CTL, figurent notamment la création du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) au 01/09/2016. Cette création alors même qu'elle n'est pas encore validée par les instances représentatives (CTL et CHSCT) a déjà des conséquences dans les services :

- Les déménagements suite à la fusion des 2 SIE au 01/01/2016 puis l'arrivée de ce futur PCRP dans le Bâtiment B de la Cité Travot provoquent déjà des transferts de personnels d'un bureau vers un autre ; nous pensons qu'une commission immobilière relative aux réorganisations de services dans ce bâtiment serait très utile étant donné le volume de personnels concernés, comme nous vous l'avons signalé lors du dernier CHSCT !
- Certains services de contrôle ont été vidés de leurs effectifs avant même la création du PCRP : SIP de Challans, SIP de Fontenay, SIP des Herbiers, SIP de Luçon.

Ce futur PCRP impacte de nombreux services : SIP, CSP, FI et PCE sur plusieurs sites géographiques. Les collègues de tous grades s'interrogent quant à la pérennité de leurs emplois et de leur mission sur leurs sites respectifs. Là aussi, des réponses rapides doivent être communiquées aux personnels afin qu'ils puissent le moment venu avoir le temps de la réflexion, notamment dans la perspective de la prochaine campagne de mutations.

Concernant les documents relatifs au PCRP, leur lecture nous inspire plusieurs remarques :

- Oser affirmer que la poly-compétence des agents du PCRP n'est en rien obligatoire et qu'elle sera possible sur la base du volontariat relève clairement de la malhonnêteté, nous vous l'avons d'ailleurs déjà signalé lors du dernier CHSCT.
- Oser prétendre, au regard des effectifs que vous prévoyez d'affecter, que la création de ce PCRP devrait permettre de renforcer la professionnalisation du contrôle FI et celui du contrôle des dossiers DFE est un leurre.

Quel affichage mensonger et méprisant que de claironner par le biais de campagnes publicitaires radiodiffusées aussi affligeantes qu'onéreuses que la lutte contre la fraude fiscale et l'économie souterraine est une priorité du contrôle fiscal quand dans le même temps vous cautionnez la régionalisation des BCR et le regroupement départemental du contrôle fiscal des professionnels et des particuliers.

En fait, quand on essaie de décrypter votre logique, la meilleure façon de lutter contre la fraude est d'éloigner les acteurs du contrôle de la réalité économique et de la connaissance de leur tissu fiscal.

Aussi, pour vous épargner votre réponse toute faite sur le « *ce n'est pas de notre fait ; le parlement vote les budgets et entérine les suppressions d'emplois...* », nous devons vous faire part de réflexions à même de préserver vos propres emplois et par conséquent les nôtres :

Pour faire qu'un ministère, prioritaire ou non, ait les moyens de fonctionner, il faut des crédits budgétaires. Dès lors, quoi de plus naturel que de se tourner vers le ministère du budget ?

Ce dernier revient nécessairement vers un de ces pourvoyeurs en matière budgétaire : la DGFIP ; administration dans laquelle depuis 2002, plus de 30 000 emplois ont été supprimés. Ces mêmes emplois qui contribuaient par le passé à ce que les caisses de l'État se remplissent.

Messieurs les Directeurs, vous êtes co-responsables des dérapages budgétaires, de l'aggravation de la situation de la dette qui pèse sur chaque français et du recul généralisé de l'ensemble de nos services publics nationaux. Se taire, c'est cautionner et cautionner c'est saboter ! D'autres solutions existent, mais pour celles-ci, il faut du courage...

Pour les collègues de tous grades (cadres C, B, A et A+), toutes ces restructurations diminuent leurs perspectives de mutations. Les suppressions d'emplois sont une conséquence immédiate de ces fusions de services. Certains collègues perdront vraisemblablement dès l'année suivante leur affectation lorsque les emplois supprimés seront connus et les agents concernés, identifiés. Ceux-ci bénéficieront alors du maintien à la commune mais devront malgré tout se former à un nouveau métier, en espérant que ce droit soit maintenu puisque nous savons que la Direction Générale a décidé de revoir les règles de gestion cet hiver.

Dans ce contexte morose socialement, le syndicat FO DGFIP alerte les personnels et la Direction sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir de nos missions et des services.

FO DGFIP affirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité stérile et démotivante pour l'ensemble des personnels.